

Bulletin d'Information de la Municipalité de Rhinau

EDITO

Chères Rhinoises, chers Rhinois,

Permettez moi, en mon nom personnel, au nom des adjoints, des conseillers municipaux ainsi que du personnel administratif et technique de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de réussite et de prospérité pour une belle et heureuse année 2017.

2016 est derrière nous et vous avez été tenus informés des divers chantiers et réalisations, des décisions du conseil municipal, de la vie des associations, de l'actualité communale en général au fil des parutions régulières du bulletin communal Rhinau-Infos. Je ne ferai donc pas de rétrospective de l'année écoulée, mais je vais en profiter pour remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui tout au long de l'année donnent de leur temps et mettent beaucoup d'énergie à animer notre commune. Les associations, les membres du conseil municipal, les membres du CCAS, le personnel communal, les bénévoles du pliage de Rhinau-Infos, les bénévoles qui animent les activités extra-scolaires les jeudis et vendredis et toutes les personnes qui contribuent au bien vivre ensemble. Un grand merci à vous tous.

Le réveillon n'est déjà plus qu'un souvenir et nous avons toutes et tous repris nos activités. 2017 sera une année importante et marquante, une année de changements importants pour notre commune, notre territoire et notre pays

2017 sera une année électorale avec d'abord les élections présidentielles le 23 avril et le 07 mai, suivies des législatives les 11 et 18 juin. Toutes les élections sont importantes, mais celles-ci peut être encore un peu plus car nous aurons à faire des choix très importants pour notre avenir. Voter est un droit dont il faut user. Soyez acteurs et quelles que soient vos convictions : VOTEZ ! Plus qu'un droit c'est un devoir

2017 sera une année historique pour notre commune et notre territoire. Depuis le 1^{er} janvier notre commune fait partie de la nouvelle communauté de communes du canton d'ERSTEIN qui regroupe les 3 anciennes communautés de communes du pays d'Erstein, de Benfeld et environs, et du Rhin. La nouvelle collectivité dont le siège est installé à BENFELD est composée de 28 communes et compte environ 48 000 habitants. Elle reprendra les compétences déjà exercées par les anciens territoires et les projets déjà engagés seront poursuivis. Notre vie quotidienne ne sera pas bouleversée, les structures intercommunales continueront d'offrir, comme par le passé, des services de proximité : crèches, périscolaires, bibliothèque, école de musique, transport à la carte etc... Mais il est évident que nous sommes passés dans une autre dimension et dans un territoire de cette taille et de cette densité il faudra être extrêmement vigilant pour la préservation de la proximité tout en veillant à un développement harmonieux de cette nouvelle et imposante collectivité. Du fait de la disparition de la communauté de communes du Rhin, il n'y aura évidemment plus de siège à Rhinau.



Enfin pour notre commune, 2017 va débuter par le recensement de notre population. Dès le 19 janvier et pendant un mois les agents recenseurs, au nombre de 5, sillonneront la commune et vous rendront visite. Je suis persuadé que vous leur réserverez le meilleur accueil.

Un dossier important, la rénovation de l'école Schmalau, sera débattu par le conseil municipal le 16 janvier 2017 et une décision quant à la réalisation, ou non, des travaux, de leur nature et leur importance, sera prise. Il s'agit d'un investissement lourd qui mérite toute notre attention. Pour nos écoles, 2016 aura été une année sombre avec la fermeture d'une classe à l'école du centre. En quelques années la donne a changé et l'érosion des ef-

RHINAU- UN- INFO- S



Ville de RHINAU
1 place de
l'Hôtel de Ville
67860 RHINAU

☎ 03.88.74.61.31
Fax 03.88.74.88.55

Internet :
www.ville-rhinau.fr
Messagerie :
info@ville-rhinau.fr

INDEX

Informations Municipales	pages 01 à 06
La vie des Associations.....	pages 07 à 12
La vie dans la commune	pages 13 à 23
La vie dans les écoles	pages 19 à 20
Infos pratiques	page 24

fectifs est une réalité dont il faut tenir compte dans nos réflexions. Mais malgré cette baisse du nombre d'enfants il n'est absolument pas question à l'avenir de fermeture d'école, aucun des deux bâtiments n'étant en capacité d'accueillir l'ensemble des classes.

Les chantiers en cours comme la renaturation des cours d'eau, la rénovation des abords de la salle polyvalente, vont reprendre, la vidéo protection sera opérationnelle au prin-

temps, le plan de circulation va être complété.

Comme tous les ans, malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous allons continuer à faire avancer les projets et en marge des projets importants, les tâches quotidiennes et les travaux plus ou moins conséquents rythmeront une nouvelle fois cette année qui s'ouvre devant nous.

Très cordialement

Jean-Paul ROTH, votre maire.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 octobre 2016

Conseillers élus : 23 en fonction : 23
présents : 20 + 3 procurations

Subventions 2016 aux associations locales



LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide avec 22 voix POUR et une ABSTENTION :

- de maintenir la valeur du point à 62 € pour l'année 2016 ;
- d'attribuer aux associations locales les subventions de fonctionnement selon l'état qui suit, pour une enveloppe globale de 16 058 € (16 120 € en 2015), avec un minimum de 248 €.

ASSOCIATION	Nombre de points	Subvention
Aéromodélisme Indoor Rhinau	13	806 €
Amicale des sapeurs-pompiers	9	558 €
Association « bel automne »	4	248 €
Association de pêche/ AAPPMA	15	930 €
Blue Country Dance	11	682 €
Canoë-Kayak Club	4	248 €
Cercle théâtral Ste Jeanne d'Arc	7	434 €
Football-Club	20	1 240 €
Groupe folklorique	11	682 €
Handball club	24	1 488 €
Judo-club	20	1 240 €
Junior association VIP	7	434 €
Moto-club	5	310 €
Rhinau Rhin Ried	11	682 €
Schalmeien	15	930 €
Société d'aviciculture	11	682 €
Sport et bien-être / gymnastique	8	496 €
Sport et bien-être / badminton	9	558 €
Tennis club	20	1 240 €
Tennis de table	5	310 €
UNC	9	558 €
Union Sainte Cécile/Chorale	15	930 €
Vélo Evasion Rhinau	6	372 €
TOTAL	255	16 058 €

Décisions modificatives n°1

La commission des finances a fait le point sur l'exécution budgétaire 2016. Divers ajustements s'avèrent néces-

saires et font l'objet d'une proposition modificative N° 1 du budget principal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, approuve à l'unanimité avec 23 voix POUR les décisions modificatives n°1.

Subvention exceptionnelle au Moto Club de Rhinau

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide à l'unanimité avec 23 voix POUR d'attribuer une subvention de 400 € au Moto Club. Celle-ci sera versée en raison des circonstances exceptionnelles dues aux travaux aux abords de la salle polyvalente et sera conditionnée au bon déroulement de la manifestation (pas de dégradations, pas de débordements, propreté des lieux,...).

Projet de réaménagement : parvis et parking de la salle polyvalente et du collège – Choix de la clôture

Le conseil municipal a émis un avis favorable au choix d'une clôture qui intègre une tôle découpée pour l'enceinte du parvis de la salle polyvalente. Afin de permettre à l'entreprise COLAS, attributaire du marché, de passer commande auprès du fournisseur, il y a maintenant lieu de choisir le motif.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide à la majorité avec 19 voix POUR d'opter pour le motif « CHEVREFEUILLE ».



Convention avec la Ligue contre le Cancer

La Ligue contre le Cancer, association reconnue d'utilité publique, conduit des actions dans la recherche, la sensibilisation et le soutien aux malades. Elle s'est particulièrement investie dans la lutte contre le tabac.

Elle a lancé en 2012 le label « Espace sans tabac », qui propose, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'espaces publics extérieurs sans tabac.

Les espaces contribuent à :

- réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac ;
- éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants ;
- promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces

- publics conviviaux et sains ;
- préserver l'environnement des mégots de cigarettes.

Il ne s'agit pas de réprimer les fumeurs par une verbalisation soutenue mais de les sensibiliser par le dialogue et la persuasion de renoncer à fumer à côté de nos enfants. Concrètement, une signalétique spécifique permettra d'identifier les lieux labélisés. Par ailleurs, une communication autour de l'opération sera réalisée.

Aussi, il est proposé d'approuver le principe d'un conventionnement avec le Comité du Bas-Rhin. La durée de la convention est d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Le seul impact financier pour la collectivité est l'acquisition des panneaux (30 € les petits et 50 € le grand)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide avec 21 voix POUR et deux ABSTENTIONS d'approuver le projet de convention de partenariat avec la Ligue contre le Cancer, et d'approuver l'acquisition d'un grand panneau explicatif et de quatre petits panneaux « espace sans tabac »

Délégations consenties par le conseil municipal au Maire

Factures



Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau récapitulatif des factures imputées à la section d'investissement

Fournisseur	Objet	Montant TTC
Conseil Départemental	AMO-Restauration cours d'eau-Solde	1 048,80€
Berest	Réaménagement d'espaces publics—4ème acompte	2 592,00€
Wurtz	Taille haie STIHL	9 291,00€
Architecture Avenir	Contrat de MO-Schmalau-2ème acompte	4 680,00€

Tour d'horizon des commissions communales

Commission scolaire

Mme Renée KONN informe le conseil municipal qu'avec le passage des CE2 au CM1, la plupart des enfants du conseil municipal des jeunes sont scolarisés à l'école Schmalau. Afin qu'il y ait une représentation équitable entre les deux écoles, il a été proposé de coopter des enfants volontaires du CE2 du groupe scolaire du Centre. Deux enfants seront choisis lors de la prochaine séance.

Monsieur le Maire profite de l'occasion pour remercier une nouvelle fois les conseillers qui s'impliquent dans le conseil municipal des jeunes. Il propose également de réunir prochainement les deux conseils (enfants et adultes) .



Commission COMMUNICATION

La commission s'est réunie pour faire le point sur la communication communale (facebook, site internet, Rhinau-Infos) et sur les relations entre les associations et les services municipaux.

Il devient urgent de boucler l'agenda 2017. M. KETTERLIN demande aux conseillers de lui faire parvenir rapidement les éventuels articles ou photographies.

Commission VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE, JEUNESSE



Monsieur Thierry KETTERLIN rappelle que les assemblées générales de l'ASLCR et du comité des fêtes auront lieu prochainement

La « journée du sport, des loisirs et de la culture » s'est déroulée le 17 septembre dernier. Un point sera prochainement fait avec analyse de la nouvelle formule. Il y a des signes encourageants, notamment par la présence de nouvelles familles. Par contre, il faudrait un événement plus fédérateur pour attirer du monde. Monsieur KETTERLIN remercie les associations participantes et plus particulièrement les clubs de tennis et de football.

Le concert de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg s'est bien déroulé et ce fut pour tous une très belle soirée.

Monsieur KETTERLIN revient également sur le Tennis Tour. Le comité 67 de tennis remercie la commune pour son implication. Il précise qu'actuellement un circuit pour les jeunes entre différents clubs est à l'étude.

Commission Bâtiment –Voirie



M. Hubert GOELLER informe l'assemblée que l'entreprise GERNER a terminé les travaux de marquage et de pose de barrières. Il y aura maintenant lieu de surveiller l'évolution du stationnement rue de la Dordogne.

Il rappelle que le démarrage du chantier du parvis de la salle polyvalente est prévu le 17 octobre 2016.

Le gravillonnage est terminé, par contre l'entreprise VOGEL repassera pour le balayage.

Le marché pour l'installation d'une vidéosurveillance est en cours de notification.

Commission Fleurissement

La commission a présélectionné les candidats potentiels. Une réunion du jury a eu lieu, au cours de laquelle chaque membre a donné son assentiment, sur la base d'une série de photographies réalisées par M. Jean-Claude SERVAT. La remise des prix aura lieu le 17 mars 2017

Commission Champs Forêt

M. Vincent JAEGLI informe le conseil municipal que les travaux de renaturation reprendront vers la mi-novembre.

Un nouveau technicien ONF, M. Nicolas VALENTIN, prendra son poste prochainement.



Commission CIMETIERE

Monsieur le Maire revient sur la première réunion de la commission cimetière. Elle s'est rendue sur place et a étu-

dié les offres pour le columbarium et le jardin du souvenir. Les conseillers présents se rangent à l'avis de la commission pour éliminer le modèle « Cap Horn », ainsi que ceux de la société ROTH. Il est proposé de reprendre contact avec GRANIMOND et CIMTEA pour des devis complémentaires.

Communiqués du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire informe l'assemblée que :

- Les marchés pour le réaménagement du parvis et du parking de la salle polyvalente et du collège ont été notifiés à
 - Lot 1 : COLAS Est 67151 ERSTEIN pour un montant de 476 509,45 € HT – 571 811,34 € TTC
 - Lot 2 : SOGECA Sàrl - 467850 HERRLISHEIM pour un montant de 56 513,40 € HT – 67 816,08 € TTC.
- Les services de la sous-préfecture de Sélestat ont accusé réception du dossier complet de demande de subvention pour les travaux du parvis le 6 septembre 2016. L'affaire suit donc son cours.
- La collecte de la banque alimentaire aura lieu les 25 et 26 novembre 2016. Des bénévoles sont recherchés.
- Une musique d'ambiance de circonstance sera diffusée pendant la semaine précédant Noël, comme l'année dernière. Les autorisations nécessaires seront sollicitées auprès de la SACEM.

Le Maire communique les remerciements de Mmes Georgette LAMBERT, Gilberte TOUZE et M. Jean WINUM (décédé depuis) pour les félicitations de la commune à l'occasion de leur anniversaire.



M. le Maire réitère au nom de l'assemblée ses sincères condoléances à M. Julien GAERTNER suite au décès de son grand-père, M. André GAERTNER, ancien receveur des postes à Rhinau.

Divers et dates des prochaines réunions

En « divers » en fin de séance, Monsieur Jean-Claude SERVAT confirme qu'il s'est retiré de la commission « Vie associative et culturelle, jeunesse », ainsi que du comité des fêtes et de l'ASLCR.

Monsieur Alain-Guy KAUFFMANN demande s'il est possible de déplacer le radar pédagogique implanté rue de Rhin dans la rue du Sergent Viala. Monsieur GOELLER préconise de le faire après la Kilbe.

Séance du 8 novembre 2016

Conseillers élus : 23 en fonction : 23
présents : 21 + 2 procurations

Intercommunalité

Monsieur le Maire rappelle que le comité de Suivi, composé de l'ensemble des maires et vice-présidents des

trois communautés de communes, réuni le 21 septembre 2016 à Ichtratzheim, a confirmé les propositions de nom de « Communauté de Communes du Canton d'Erstein » et de siège à BENFELD.



M. le Maire regrette que la notion de « Rhin » ait disparu du nom de la communauté de communes. Il est vrai qu'en Alsace, tout le monde sait situer Erstein, mais plus largement le Rhin est connu partout.

Le Comité de Suivi a proposé de fixer à 61 le nombre de sièges de l'assemblée délibérante du futur EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). La loi prévoit un conseiller communautaire suppléant pour les communes ne disposant que d'un seul siège de conseiller communautaire.

Le conseil communautaire du 27 septembre dernier a proposé de valider l'ensemble de ces éléments ainsi que de recommander Benfeld comme trésorerie compétente.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, décide à l'unanimité avec 23 voix POUR

- de fixer le nombre de conseillers communautaires du futur établissement de coopération intercommunale (EPCI) à 61 conseillers avec la répartition ci-dessous,
- de proposer de dénommer « Communauté de Communes du Canton d'Erstein » le nouvel EPCI créé à compter du 1^{er} janvier 2017
- de proposer de fixer le siège du nouvel EPCI à BENFELD 67230, à la Maison Intercommunale des Services au 1, rue des 11 communes
- de considérer que la trésorerie compétente est celle de BENFELD.

Nom de la commune	Nombre de sièges	Nom de la commune	Nombre de sièges
ERSTEIN	12	ROSSFELD	1
BENFELD	6	OSTHOUSE	1
GERSTHEIM	4	HERBSHEIM	1
RHINAU	4	HIPSHEIM	1
HUTTENHEIM	3	SERMERSHEIM	1
NORDHOUSE	2	SCHAEFFERSHEIM	1
WESTHOUSE	2	DIEBOLSHEIM	1
MATZENHEIM	2	LIMERSHEIM	1
OBENHEIM	2	FRIESENHEIM	1
HINDISHEIM	2	UTTENHEIM	1
BOOFZHEIM	2	WITTERNHEIM	1
KERTZFELD	2	BOLSENHEIM	1
KOGENHEIM	2	DAUBENSAND	1
SAND	2	ICHTRATZHEIM	1
TOTAL			61

Décision modificative n°2

Afin de permettre le versement des avances aux entreprises COLAS Est et SOGECA Sàrl, dans le cadre des travaux de réaménagement du parvis et du parking de la salle polyvalente et du collège, un ajustement budgétaire s'avè-

re nécessaire et fait l'objet de la décision modificative n°2. **Décorations de Noël**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, approuve à l'unanimité avec 23 voix POUR la décision modificative n°2.

Indemnité de conseil du Trésorier

Sur proposition de Monsieur le Maire d'attribuer à M. Marc REYDEL, receveur, le taux maximum de l'indemnité de conseil pour des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, **le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération DECIDE à la majorité avec 22 voix POUR et 1 ABSTENTION, de suivre cette proposition,** conformément aux textes en vigueur.

Recensement de la population 2017 : modalités de rémunération des agents recenseurs



Dans le cadre du recensement de la population, il revient à la commune de recruter et de rémunérer les agents recenseurs. Comme en 2012, la commune sera divisée en 5 districts et 5 agents recenseurs seront recrutés.

En 2012, la rémunération a été fixée sur la base brute de 1,30 € par fiche logement et 1,20 € par fiche individuelle. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de relever la rémunération de 0,10 € tant pour la fiche logement que la fiche individuelle.

Par ailleurs, une prime supplémentaire de 150 € nets (200 € bruts) avait été attribuée aux agents recenseurs, qui avaient parfaitement honoré leur contrat, en plus du forfait attribué par feuille de logement et par feuille individuelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, après en avoir délibéré, à la majorité

- avec 21 voix POUR de rémunérer les agents recenseurs sur la base brute de 1,40 € par fiche logement et 1,30 € par fiche individuelle, avec possibilité de versement d'une avance sur rémunération ;
- avec 22 voix POUR et 1 ABSTENTION d'attribuer une prime de 200 € bruts (soit environ 150 € nets) aux agents recenseurs qui auront honoré leur contrat ;

Madame Renée KONN, coordonnateur communal du recensement, présente les nouveautés pour 2017 et notamment le fait de pouvoir répondre par internet

Désignation d'un représentant à l'ASLCR

Suite au retrait de Monsieur Jean-Claude SERVAT de la commission « Vie associative et culturelle, jeunesse », ainsi que du comité des fêtes et de l'ASLCR, il y a lieu de le remplacer. Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats. Madame Fabienne OBERLE se propose.

LE CONSEIL MUNICIPAL approuve à l'unanimité la désignation de Madame Fabienne OBERLE comme représentant de la commune à l'ASLCR



Décorations de Noël

Monsieur Hubert GOELLER rappelle à l'assemblée, que la commune avait pris le parti d'acheter des matériels d'occasion à moindre prix auprès de la société Luminoël. Or la société a cessé son activité et le coût de l'acquisition de matériels neufs est budgétairement plus important.

Il tient à souligner l'initiative des agents techniques, MM. Claude LOUIS et Eric BOGNITSCHOFF, qui ont proposé de remettre au goût du jour d'anciennes décorations, en remplaçant le fil lumière. Cela permettra de disposer, cette année, de 13 décorations supplémentaires à moindre coût. Le solde des crédits inscrits au budget 2016, environ 1900 € pourra ainsi être reporté à l'année prochaine et abondé en vue de l'acquisition de nouveaux matériels pour le parvis de la salle polyvalente. Monsieur le Maire s'associe à ce propos pour remercier les agents pour leur implication.

Délégations consenties par le conseil municipal au Maire

Factures



Monsieur le Maire présente à l'assemblée le tableau récapitulatif des factures imputées à la section d'investissement

Fournisseur	Objet	Montant TTC
GERNIER SIGNALISATION	Acquisition de 9 barrières	3 528,00 €
	Traçage Rue de l'hôpital et Rue de Friesenheim	4 290,84 €
	Signalisation horizont. et vertic. Rue de Daubensand	966,24 €
	Traçage Rue des Chanoines et Rue du Rhin	3 794,10 €
EWAL STORES	Fourniture et pose de stores à la MJAT	5 377,20 €
ERBS	Acquisition du terrain contigu à l'école Schmalau	25 000,00 €
RICOU	Frais de notaire acte ERBS	1 128,51 €
H I R T Z E L - ARBOGAST	Alimentation électrique des stores de la MJAT	476,40 €

Droit de préemption urbain

Le droit de préemption urbain n'a pas été mis en œuvre dans le cadre de la déclaration d'intention d'aliéner pour la propriété sise à Rhinau, 5 rue de la Dordogne.

Tour d'horizon des commissions communales Commission COMMUNICATION



Monsieur Thierry KETTERLIN informe le conseil municipal que la commission s'est réunie les 12 octobre et 2 novembre pour réfléchir à différents points :

- la préparation d'une présentation pour les vœux. Mme Charline VALENTIN-THOUVENOT a envoyé à chaque adjoint un mail, afin d'obtenir des informations sur les faits marquants de l'année dans son domaine de compétence. La présentation permettra également de met-

tre à l'honneur des personnes ayant réalisé durant l'année des performances remarquables.

- l'utilisation de grandes affiches sur un ou des supports encore à définir, pour annoncer les manifestations organisées par l'ASLCR et les associations. Monsieur le Maire rappelle que le panneau électronique est prévu à cet effet.
- une évolution du Rhinau-Infos (forme, périodicité, cadrage, équipe rédactionnelle ..)

Commission VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE, JEUNESSE



Monsieur Thierry KETTERLIN informe le conseil municipal que le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 19 octobre dernier.

Compte tenu du bilan financier et du fait que cela fait 4 années qu'il n'y a pas de bénéficiaires lors des festivités du 13 juillet, il a été décidé de dissoudre le comité et de se rapprocher de l'ASLCR.

De son côté, l'ASLCR, qui a fait son assemblée générale le 26 octobre, est une diversité active dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs. C'est un collectif qui affronte des difficultés internes (renouvellement des bénévoles, idées nouvelles pour dynamiser les groupes) et externes (désaffection du public, moyens financiers qui manquent, communication moderne exigeante, public plus nomade) avec courage, solidarité et confiance. Confiance pour opérer les changements nécessaires (Fête du sport, Fête de la musique, Théâtre jeune -public, Kilbe..) et soutien de la Commune pour s'ouvrir et communiquer à Rhinau et sur le territoire.

Commission BÂTIMENTS-VOIRIE



M. Hubert GOELLER présente à l'assemblée un PowerPoint avec l'analyse de la circulation et des vitesses route du Rhin. Il rappelle que le radar pédagogique a été positionné au niveau du 17 route du Rhin (soit à mi-chemin de la route du Rhin), dans le sens rentrant, du 17 octobre 2015 au 22 octobre 2016.

Les statistiques pour cette période de 1 an sont :

- Nombre de véhicules estimés 82 585
- Nombre de véhicules estimés par jour 222
- Vitesse moyenne 38 km/h
- 12,41 % des usagers ont une vitesse entre 0 et 30 km/h
- 80,72 % des usagers ont une vitesse entre 30 et 50 km/h
- 6,63 % des usagers ont une vitesse entre 50 et 70 km/h
- 0,24 % des usagers ont une vitesse supérieure à 70 km/h

Monsieur GOELLER fait ensuite part des points suivants :

- Les travaux du parvis de la salle polyvalente suivent leur cours et sont dans les temps,
- La société SPIE a été relancée pour la mise en place de la vidéosurveillance,
- Des réserves ont été signalées à l'entreprise VOGEL quant aux travaux de gravillonnage rue du 34^{ème} RIF et rue des Cigognes ; des discussions sont en cours avec

l'entreprise,

- La commission va étudier des possibilités d'aménagement pour faire respecter davantage la zone 30 (panneaux, feux rouges intelligents,...)



Commission CHAMPS FORÊT

M. Vincent JAEGLI informe le conseil municipal que

- Tirage au sort des lots de bois le 25 novembre
- Entretien programmé avec les chasseurs
- Les travaux de renaturation reprendront vers le 15 novembre. Des réserves quant à l'efficacité des banquettes déjà réalisées ont été émises. Aux dires de riverains, les envasements persistent, la dynamique est faible et le lit est trop resserré. Il est expliqué qu'avec la très faible pente et l'alimentation phréatique, il est difficile de donner une dynamique, une reprise s'avère toutefois nécessaire.
- Le semis n'a pas bien repris par endroits et nécessitera un réensemencement. Celui-ci sera complété par une plantation d'hélophytes.
- Un dépôt sauvage a été constaté le long de la RD 20. Celui-ci a été débarrassé par le SMICTOM et en régie, plainte a été déposée contre l'auteur allemand et la barrière a été déplacée pour éviter que cela ne se reproduise.
- Les travaux du polder suivent leur cours. L'entrée côté Rhin est quasiment terminée.

Commission scolaire



Mme Renée KONN informe le conseil municipal des dates suivantes :

- conseils d'école le 18 octobre (centre) et le 3 novembre (Schmalau).
- cross du collège le 10 novembre et cross interdistricts le 16 novembre

Communiqués du Maire et des adjoints

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un lotissement privé serait à l'étude par les conjoints Ehrhart rue des Vosges. Si celui-ci venait à se réaliser, la commune pourrait reporter son projet sur les zones IAU.

Puis, il donne lecture des remerciements de Mme Anne Aubertin et de MM. Charles ZILLOX et Paul RUDINGER pour les félicitations de la commune à l'occasion de leur anniversaire.



Dates des prochaines réunions

Les procès-verbaux officiels des séances sont affichés sur les vitrines extérieures de la mairie.

Prochaines réunions du Conseil Municipal

16 janvier 2017, à 20h

20 février 2017, à 20h

20 mars 2017, à 20h.

LA VIE DES ASSOCIATIONS LOCALES



CREMATION DE SAPINS DE NOEL

Samedi 14 janvier 2017



Rhinoises et Rhinois,

C'est avec un immense plaisir que nous vous convions à apporter vos sapins pour animer un grand et beau feu de joie venant clore les festivités de Noël et embrasser une nouvelle année 2017 pleine d'espérance.

Partageons ensemble un beau moment de convivialité et de sympathie en famille ou entre amis en dégustant merguez, bretzels, crêpes et boissons chaudes.

Nous vous attendons nombreux le samedi 14 janvier à proximité du club de tennis (à l'arrière du terrain de football).

Vous pourrez déposer votre sapin dès le matin.

Le début de la crémation se fera à 16h30.

Venez profiter de ce beau moment de rencontre !

Un ramassage des sapins aura lieu dans le village.

Merci de déposer votre sapin sur le trottoir avant 14H

Nous vous souhaitons à tous une très belle
année 2017 pleine de santé et de bonheur !

e glückliches neies !

Les membres du Tennis Club de Rhinau



CERCLE THÉÂTRAL
SAINTE JEANNE D'ARC
RHINAU



S'RHINAUER ELSSASER THEATER
zeigt

« HURRA MIR SINN À RM ! »



*Luschtspiel in 3 Akt
Vum Claude DREYER*

REPRÉSENTATIONS
Salle Jeanne d'Arc
Rue du Rhin - RHINAU

- > samedi 28 janvier 2017 à 20 h 30
- > dimanche 29 janvier 2017 à 14 h 30
- > samedi 11 février 2017 à 20 h 30

PREVENTE DES BILLETS auprès de :

> l'accueil de la Mairie de Rhinau au 03 88 74 61 31

ou

> BALLAY Daniel au 03 88 74 82 39 après 18 h



LE HBC RHINAU VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2017

Voici le bilan de nos équipes séniors pour la première partie de championnat :

Séniors Masculins 1 : 3^{ème} en Honneur Départementale
 Séniors Masculins 2 : 10^{ème} en Division 2 Départementale
 Séniors Féminines 1 : 3^{ème} en Excellence Départementale

Les poules de nos équipes jeunes, pour cette nouvelle année sont les suivantes :

..15 Masculins: Mutzig -15M1; Lingolsheim -15M1 ; Sélestat -15M2; Plobsheim -15M2;
 Bischoffsheim -15M2; Dambach-La-Ville -15M2; Benfeld -15M1.
 ..13 Masculins: Illkirch Graffenstaden -13M1; Molsheim -13M1; Plobsheim -13M2 ;
 Sélestat -13M3; Marckolsheim -13M2; Dambach-La-Ville -13M2.
 ..13 Féminins: Dambach-La-Ville -13F3; Vallée de Villé -13F1; Val d'argent -13F1;
 Molsheim -13F1; Erstein 13F1; Benfeld 13F1; Bischoffsheim -13F1.
 ..11 Mixtes: Val d'argent -11M1; Vallée de Villé -11M1; Sélestat -11M5; Sélestat -11M6;
 Marckolsheim -11M2; Dambach-La-Ville -11M3.

Du côté des coupes :

Nos SM1 recevront Mutzig SM1 (pensionnaire de Pré-Régionale et 2^{ème} de ce classement) pour le compte du 3^{ème} tour de la coupe d'Encouragement du Crédit Mutuel, le week-end du 15 Janvier (date encore à déterminer).

Nos SF1 recevront Reichstett SF1 (pensionnaire de Nationale 2 et 7^{ème} de ce classement) pour le compte du 2^{ème} tour de la Coupe du Crédit Mutuel, le week-end du 15 Janvier (date encore à déterminer).

Nos SF1 recevront Erstein SF2 (pensionnaire de Pré-Régionale et 10^{ème} de ce classement) pour le compte du 2^{ème} tour de la Coupe d'Encouragement du Crédit Mutuel, le week-end du 15 janvier (date encore à déterminer).

Suivez nous sur notre page Facebook "HBC Rhinau" pour tout savoir sur nos horaires et jour de matchs, de nos différentes équipes jeunes et séniors, et sur les actualités du club.



**NOËL
 DES
 JEUNES
 2016**

NEWS DU FOOTBALL CLUB DE RHINAU



La trêve hivernale battant son plein, il est temps de faire un bilan à mi-parcours pour les équipes du FC Rhinau. Le bilan est plutôt positif.

Tout d'abord, évoquons le nombre de licenciés : 60 séniors/vétérans + 80 licenciés en catégorie de jeunes + 23 licences dirigeants.

EQUIPES SENIORS :

L'équipe fanion, qui a enregistré l'arrivée d'un nouvel entraîneur, Damien Estner, est dans les clous par rapport à ses objectifs. Elle finit l'année à la 2^{ème} place, en D1, à égalité de points avec la réserve d'Erstein et Herbsheim. Le bilan est de 6 victoires pour 3 défaites avec une très bonne défense et attaque peu prolifique. Il va falloir s'accrocher dans ce groupe très serré, pour finir dans le haut du classement et espérer monter un Promotion. En Coupe de France, la « 1 » s'est fait sortir au 3^{ème} tour par Westhouse après avoir éliminé 2 promotionnaires. En Coupe d'Alsace, elle n'a fait que passer en se faisant éliminer par Epfig. En Coupe Crédit Mutuel, elle a réussi à créer l'exploit en battant St Pierre Bois qui joue à 2 niveaux supérieurs. Elle est encore qualifiée pour la 1/8^{ème} de finale qui se jouera à Nordhouse le 26 février 2016.



L'équipe 2, du duo Omar/Manny, a eu du mal au démarrage avec une équipe très jeune, mais elle a réussi à se rattraper en fin de parcours. Elle finit l'année à la 6^{ème} place avec 2 victoires, 1 nul et 5 défaites. La suite s'annonce encourageante.

Les vétérans, qui depuis de longues saisons dictaient leur loi sur le championnat, ont plus de difficulté cette saison. La faute à St Pierre Bois qui a tout gagné et, qui n'a même pas encore encaissé le moindre but. Cela s'annonce donc très compliqué pour la bande à Manny de finir à nouveau champion avec ces points de retard.

Mais, il reste 7 matchs pour inverser la tendance. Le Rhinau / St Pierre Bois du 7 avril risque d'être déterminant.

EQUIPES JEUNES :

Il y a, à nouveau, une équipe d'U18 au FC Rhinau et cela faisait très longtemps que ce n'était plus arrivé. C'est donc une très bonne chose. Cependant, pour cette équipe très jeune, ils ont encore du mal à se mettre au niveau des autres équipes du groupe. C'est pourquoi, ils sont derniers du groupe à la trêve. Mais des lueurs d'espoir sont apparues en fin de cycle aller. La bonne ambiance qui règne dans cette équipe devra désormais se faire ressentir sur le terrain. Au jeune entraîneur, Lucas Fiorletta, de les faire progresser au maximum pour déjà préparer la saison prochaine et leur avenir en équipe sénior.

Les U15 du trio Knecht, Weiss, Taesch espéraient sûrement mieux que leur place au milieu de tableau. Après un très bon début de saison, les joueurs ont peut être joué avec un excès de confiance et ont perdu leurs 2 derniers matchs. Mais rien n'est perdu car avec leurs 2 matchs en retard, ils peuvent se positionner à la 2^{ème} place du classement.

La plus grande satisfaction du club est l'équipe des U13 qui finit 1^{er} de son groupe lors de ce 1^{er} championnat. Pour les matchs de 2017, ils évolueront dans une division supérieure et cela sera bien plus intéressant pour les joueurs du duo Lefrançois / Sauer, qui affronteront des adversaires à leur niveau. Félicitations à eux.

L'équipe d'U11 entraînée par Mathieu Specht a un peu plus de mal, mais cette équipe est composée majoritairement de joueurs 1^{ère} année. Ils sont donc encore en pleine phase d'apprentissage du football. L'essentiel est que ces jeunes joueurs prennent du plaisir à fouler les terrains.



Les débutants qui ont 2 équipes engagées ont déjà un bon niveau de jeu. Notamment les plus grands (Année 2008) qui gagnent quasiment tous leurs matchs du samedi après-midi. Ils sont excellemment bien suivis par le duo Stéphane Fritsch et Frederic Van der Valk.

La deuxième équipe de débutants (Année 2009, 2010 et même 2011) apprend les rudiments du football grâce à Sebastien Loegel qui leur montre les bases et on aperçoit, semaine après semaine, les progrès que font ces très jeunes joueuses et joueurs.

Tous ces jeunes sont l'avenir du FC Rhinau, c'est pourquoi nous essayons de les mettre dans les meilleures conditions pour pratiquer leur sport favori. Régis Strauel, président des jeunes, et moi-même, remercions particulièrement tous ces éducateurs, qui font évoluer et, qui prennent beaucoup de leur temps libre pour ces enfants et ados du FC Rhinau.

De nos jours, le bénévolat disparaît peu à peu de la circulation et il y a un manque cruel de bénévoles. Si vous souhaitez vous investir pour la bonne cause et que vous aimez la convivialité du monde associatif, rejoignez le club du FC Rhinau en devenant bénévole actif. Les domaines dans lesquels vous pouvez vous illustrer sont variés (encadrement des jeunes, des séniors, service durant et après les matchs, goûter des jeunes, aide pour les diverses manifestations, etc...). Si vous êtes motivés,

vous pouvez nous contacter au 06 47 26 35 97.

Renaud DIEBOLD

Président du FC RHINAU





Soirée HARENGS

Avec  DJ FRED
www.djfred.fr

Organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Rhinau

Samedi 18 Mars 2017

À 20H

À la salle polyvalente de Rhinau

20€ repas + café + dessert

(Hors boissons)

Harengs à volonté (marinés à la crème ou fumés) avec

Des pommes de terre cuites à l'eau

Ou assiette de charcuterie avec salade

Uniquement sur réservation

Avant le 7 mars 2017



Réservation au :

03-88-74-67-05

Ou 06-85-58-87-05

Ou amicale.sp.rhinau@gmail.com

Ou www.ajlj.fr

Le mot d'Alain Bechtel,
Président de l'Amicale
des Sapeurs Pompiers
de Rhinau

Au nom de l'Amicale des Sapeurs
Pompiers de Rhinau, je tiens à re-
mercier tous les habitants qui nous
ont soutenus lors de la "Journée de
l'amicale des Sapeurs-Pompiers "
et lors de la "Soirée harengs"

Merci également pour l'accueil que
vous nous avez réservé lorsque
nous vous avons proposé notre
calendrier annuel.

Des calendriers sont encore
disponibles au 06.45.19.87.51 ou
amicale.sp.rhinau@gmail.com

Je ne voudrais pas oublier la muni-
cipalité pour son soutien tout au
long de l'année.

Je vous souhaite,
à vous tous et toutes,
au nom de l'Amicale,
une Bonne et Heureuse
Année 2017

APPMA DE RHINAU

L'assemblée générale de l'APPMA de RHI-
NAU aura lieu dimanche 15 janvier 2017 à
9 heures à la Maison des Jeunes, des Asso-
ciations et du Tourisme (MJAT) 35 rue du
Rhin à Rhinau.

Après l'assemblée générale,
vente des cartes
de pêche.



Fermeture exceptionnelle
de la Déchèterie de Boofzheim
Samedi 28 janvier 2017
de 15h à 17h



La vie dans la Commune

CARNET



ANNIVERSAIRES

01/01/2017	Odette ZIMMERMANN	86 ans
09/01/2017	Yvonne SCHMITT	92 ans
13/01/2017	Louise ARBOGAST	90 ans
24/01/2017	Joseph EHRHART	88 ans
24/01/2017	Alice GELIG	88 ans
02/02/2017	Madeleine AMBIEHL	90 ans
09/02/2017	Albert MULLER	86 ans
14/02/2017	Henriette MEYER	92 ans
15/02/2017	Albertine BAUMGARTH	94 ans
21/02/2017	Lucien GELIG	89 ans
21/02/2017	Renée LABOLLE	91 ans
28/02/2017	Mariette HEINRICH	88 ans
28/02/2017	Jacqueline PROBST	85 ans
04/03/2017	Charles DOTTER	86 ans
04/03/2017	Alice HARLEPP	89 ans
09/03/2017	Madeleine HANSSLER	87 ans
12/03/2017	Paulette BARTHEL	91 ans

NAISSANCES

14/11/2016	Djayan SCHMITT
29/11/2016	Lilia LEZRAC
29/11/2016	Ilyanna LEZRAC
11/12/2016	Giulia NIETO



MARIAGES



23/12/2016 Katja FIEBIG et Luc SALVAT

DECES

24/10/2016	Michel BODIN
21/12/2016	Marianne GROSSHANS
24/12/2016	Bernard KNOBLOCH
05/01/2017	Marthe EHRHART
10/01/2017	Eugène SCHWAAB

Personnes résidant en maison de retraite :

13/11/2016	Raoul LELARGE
21/11/2016	Roger MATHIS
07/01/2017	Jacqueline LOUX
09/01/2017	Charles RAPP



Mme Elisabeth BEST, nous prie de faire part du décès de son père :

Raymond Kalt

Né à Rhinau le 9 Octobre, 1924.

Décédé à Belvès (Dordogne) le 19 Octobre 2016.

Son père, Emile Kalt, a été Maire de Rhinau. Il fut prisonnier en Russie à Tambov de 1943 à 1945. La maison de ses parents à Rhinau fut détruite en 1944 et sa famille et lui sont partis vivre à Issigeac en Dordogne en 1947.

Le club canin de Sélestat organisera

samedi le 4 février 2017

une formation pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie, en vue de l'obtention de l'attestation d'aptitude.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire ou se renseigner au secrétariat du club avant le 30 janvier, par téléphone au 03 88 85 63 68. Mail : clubcaninselestat@gmail.com,



Le club est ouvert tous les dimanches de 09h00 à 12h00.

« Cet été, l'entreprise VOGEL a réalisé des travaux de gravillonnage rue du 34^{ème} RIF et rue des Cigognes. Suite à la mise en service d'une nouvelle machine, un manque de formation des personnels et l'utilisation d'un gravier insuffisamment lavé, des malfaçons ont été observées.

La société s'est engagée à refaire le gravillonnage dès que les conditions météorologiques le permettront, au printemps – début de l'été. D'ici là, un balayage régulier sera effectué par l'entreprise. »

ATTENTION !



Des battues de régulation de l'espèce sanglier sont prévues par le plan de gestion de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage du Rhin.

Deux opérations seront organisées par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dans les prochaines semaines :

- le 9 janvier 2017 sur la partie en Réserve de Chasse et de Faune Sauvage au nord de l'île de Rhinau
- le mercredi 8 février sur la totalité de la forêt sur l'île de Gerstheim



BOIS DE CHAUFFAGE

Rive droite - côté allemand : il reste 10 lots de bois de chauffage (bois façonné). Les lots font de 8 à 10 stères et coûtent de 304 € à 380 €.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement à M. Philippe GASCHI, agent forestier de la Commune de Rhinau au 06 80 15 93 62.

Attention changement de réglementation

Réforme de la sortie de territoire des mineurs

La loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

Parents français

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport



Parents européens ou Parents d'autres pays

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
- Formulaire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour (titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride pour les parents non européens)

Le formulaire Cerfa est disponible au Secrétariat de la Mairie.

Il peut aussi être téléchargé sur le site www.service-public.fr, Accueil particuliers >Papiers - Citoyenneté >Carte nationale d'identité >Peut-on encore exiger une autorisation de sortie de territoire (AST) ?

ENQUETE D'ACCESSIBILITE DES SERVICES AU PUBLIC DANS LE BAS-RHIN

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin et les services de l'État travaillent ensemble à l'élaboration d'un **Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public**, prévu par la loi pour une nouvelle organisation territoriale de la République (Loi Notre) du 7 août 2015.

L'appellation de service au public englobe toutes sortes de services, tels que médecins, écoles, services publics, commerces de proximité, supermarchés...

Cette enquête très importante permet à la population bas-rhinoise de manifester sa satisfaction ou non à l'accessibilité de services au public du quotidien, mais aussi moins fréquents. L'accessibilité comprend l'accès physique, la distance, la qualité, le coût, le temps d'attente ou encore les horaires d'ouverture.

Les résultats de l'enquête serviront à évaluer vos besoins en matière de services au public et permettre de dégager des plans d'action pour faciliter leur accessibilité. Il est donc important d'y répondre !

Une consultation du grand public est prévue du **15 au 31 janvier 2017**. Le questionnaire est disponible en format papier dans les mairies. On peut aussi répondre à l'enquête en ligne, depuis le site internet : bas-rhin.fr



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux

Toutes les mesures sur <http://agriculture.gouv.fr/h5n8-les-mesures-de-gestion>

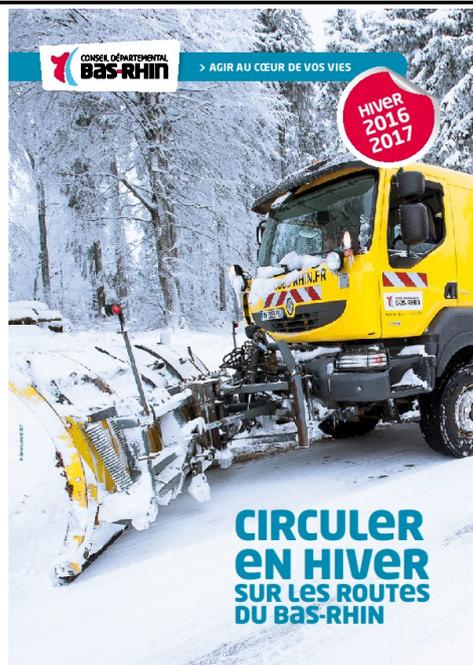


Edward EKOUE et Bertrand EBERHARDT

**Masseurs- Kinésithérapeutes
23, Rue de l'Hôtel de Ville 67860 RHINAU -
03.88.74.64.08**

ont le plaisir de vous annoncer leur association.

Le cabinet de kinésithérapie est ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 19H00
soins à domicile, kiné respiratoire du nourrisson, rééducation après traumatisme, ré-athélisation, massages de détente, Ondes de choc, cryothérapie, drainage lymphatique



Infos routes Bas-Rhin

Le Département du Bas-Rhin informe régulièrement dans les médias des conditions de circulation sur les routes départementales du Bas-Rhin.

Il définit les niveaux de service matinal, intensif ou allégé la nuit.

L'automobiliste **organise** son itinéraire, **anticipe** les délais de départ, **s'informe** et **adopte le bon réflexe**.

inforoute67.fr

Bison futé : bison-fute.gouv.fr



en partenariat avec france bleu alsace

sur 101.4 FM tous les matins à partir de 7h00

des flashs spéciaux dans la journée en cas de situation difficile

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



Campagne 2016 de prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

En période d'utilisation du chauffage, les intoxications au monoxyde de carbone figurent parmi les risques graves de l'hiver. Selon les données de surveillance de la saison de chauffe du 1er septembre 2015 au 31 mars 2016, 3608 personnes ont été exposées à des émanations de ce gaz, dont 2134 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier.

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux, invisible et inodore. Il entraîne fatigue, nausées, malaises et peut être mortel. L'hiver est la période d'utilisation des appareils de chauffage, qui peuvent causer des intoxications au monoxyde de carbone. En effet, celles-ci sont le plus souvent dues à un mauvais fonctionnement ou mauvais usage d'un appareil à combustion (chaudière, cuisinière, etc.) ou à une absence d'aération et/ou de ventilation. Les causes d'intoxications récurrentes sont également : l'usage prolongé d'appareils de chauffage d'appoint et l'utilisation inappropriée de groupes électrogènes, de braseros ou de barbecues (à l'intérieur des locaux, par exemple), tout particuliè-

rement en période de grand froid ou de coupure d'électricité.

Pour éviter les intoxications, des précautions s'imposent :

entretien des appareils de chauffage, respect du mode d'emploi des appareils de chauffage, utilisation des braseros, barbecue et groupes électrogènes dehors et aération au moins dix minutes par jour de sa maison. Plus d'informations sur www.prevention-maison.fr



RECENSEMENT DE LA POPULATION du 19 janvier au 18 février 2017.

Vous trouverez ci-dessous les personnes qui ont bien voulu accepter la tâche d'agent recenseur avec leur district respectif.

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. Si vous en éprouvez le besoin, elles sont prêtes à vous assister pour le remplissage des fiches qui vous sont remises. Vous avez également la possibilité d'effectuer la démarche par internet : l'agent recenseur vous remettra vos identifiants lors de son passage.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité optimale, il est indispensable que chaque personne remplisse les imprimés qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Au terme de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **la participation au recensement est obligatoire pour chaque citoyen.**

Il est rappelé que toutes vos réponses sont absolument confidentielles et transmises à l'Institut National de la statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

DISTRICT 1 Sandrine HUGEL



Rues du 34ème RIF (N°3,5,5A,7,9,9A), de la Chasse (logements du collège inclus, côté impair), de la Caille, du Cormoran, des Cigognes, des Merles, des Alouettes, de la Mésange, du Héron, des Hirondelles, des Pinsons

DISTRICT 5 Caroline PONCET



Rues de Boofzheim (*côté pair*), du Nouveau Faubourg (*côté pair*), de l'Hôtel de Ville (*côté pair après la Rue du Nouveau Faubourg jusqu'à la Rue de la Caserne*), de la caserne (*côté pair*), du 34ème RIF (*jusqu'au cours d'eau « Brunnwasser » côté impair*), du Nord, de Beaumont du Périgord, Capdrot, de Monpazier, des Vosges, Saint Avit Sénieur, des Hautes Eaux, de Daubensand, quai St Amand, maison entre Rhinau et Daubensand *au lieudit « Maurermaettel »*

DISTRICT 4 Sophie PERIAL



Rues de Boofzheim (*côté impair*), du Nouveau Faubourg (*côté impair*), de l'Hôtel de Ville (*côté impair, après la rue du Nouveau Faubourg jusqu'au croisement de la Rue du Conseil de Brisach*), de la Dordogne (*côté pair*), de Friesenheim (*côté pair*), d'Enghien, du Maire Naegert, Neuve, de la Liberté, de l'Hôpital, du Maréchal Leclerc, Fossé des Pierres, Longue, du Conseil de Brisach, des Tuileries, du Maire Gilliot, Sainte Odile

DISTRICT 6 Aurélien LIENHARDT



Rues de la Caserne N°3, du 34ème RIF *du N°2 au N°12*, de la Chasse (*pair*), du Cygne, du Faisan, des Perdrix, des Bécasses (*côté pair*), du Sergent Viala N°1,1A,1B,2,3,4,5, des Chanoines (*impair*), Place Jehl, Place de l'Europe, Rues de la Rivière, St Michel, Béatus Rhenanus, de l'Hôtel de Ville (*entre la rue des Chanoines et l'intersection rue de la caserne/ rue du Conseil de Brisach*), du Rhin (N°1, 1A, 3)

DISTRICT 7 Josiane BRETON

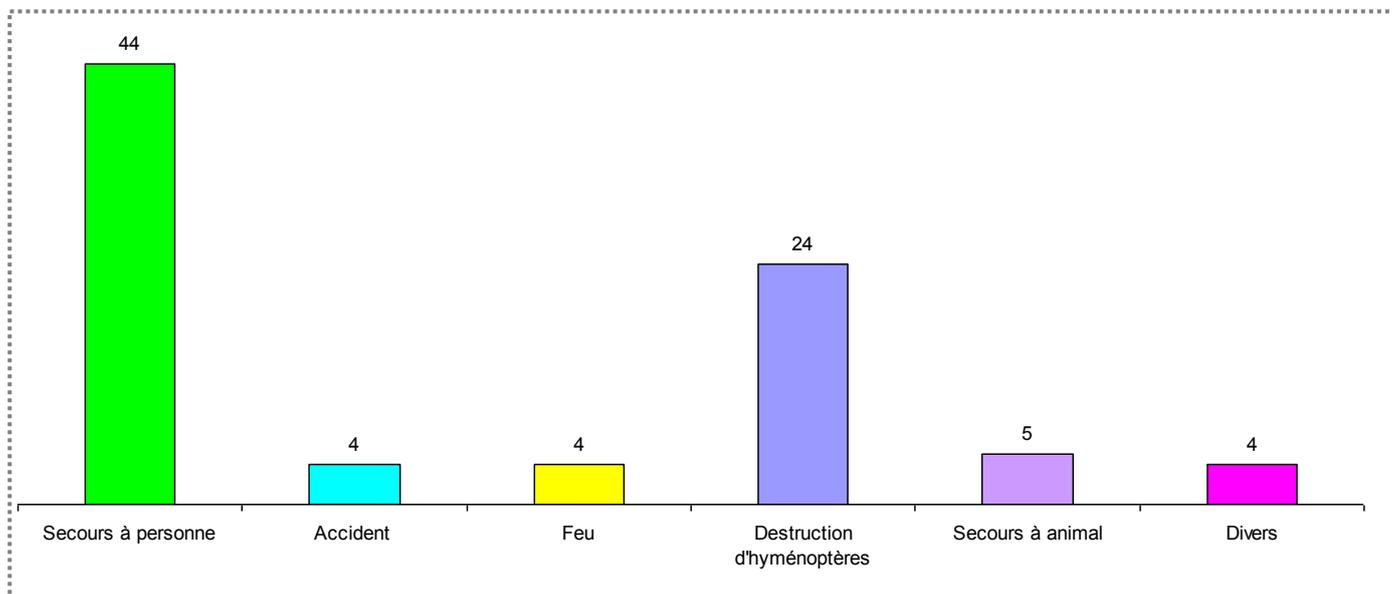


Rues de Friesenheim (*côté impair*), de la Dordogne (*côté impair*), des Chanoines (*côté pair*), Maryse Hilsz, de la Digue, Haute, des Bateliers, du Couvent, du Rhin (*sauf N°1, 1A, 3*), de la Douane, du Sergent Viala (*côté Brunnwasser vers ferme AGF*), de l'Epervier, des Sarcelles, des Bécasses (*côté impair*), de la Chasse (*côté pair, de l'intersection avec la rue des Bécasses jusqu'à la rue de l'Epervier*), Quai des Pêcheurs, maisons au lieudit « Kehle », aux Gravières Rhénanes CD20, du Service de la Navigation CD20, usine EDF, sur la pointe de l'île.

Centre d'incendie et de secours de Rhinau

Année 2016

Les sapeurs pompiers du C.I.S. de Rhinau ont effectué 85 interventions en 2016.



Vous êtes à la recherche d'une activité qui sort de l'ordinaire ? Motivé et disponible ?

Alors n'hésitez pas à renforcer nos rangs. Contactez l'Adjudant-Chef ROETTELE Erwin au 06 50 44 19 66

Chers amis et autres passionnés de vergers traditionnels,

.../... c'est l'occasion de faire le point sur la poursuite de notre opération en faveur de nos pommiers de Noël. D'autant plus que les Pépinières Ritthaler vont pouvoir assurer une prochaine livraison d'une bonne douzaine de Rhinauer Sauerapfel livrables comme hautes tiges.

A cet effet, et à en juger par diverses nouvelles sollicitations, notre initiative continue de susciter de nouvelles adhésions et ceci non seulement de la part de Rhinois, des demandes émanant aussi bien d'autres horizons de part et d'autre du Rhin. La prime de l'exotisme reviendra cette fois-ci à une plantation qui doit intervenir dans une propriété du Massif Central. J'imagine que les conditions climatiques du site à quelque 500 mètres d'altitude ne devraient pas trop y incommoder une variété aussi rustique que notre Rhinauer Sauerapfel.

Bref, dans un premier temps et comme les années passées nous sommes encore à la recherche d'une opportunité de transport bon marché depuis les Pépinières Ritthaler dans le Palatinat jusqu'à Rhinau dans les semaines à venir. Je contacterai encore personnellement tous ceux qui a priori devraient figurer parmi les bénéficiaires de la présente livraison (cf. Liste d'attente). Il va de soi qu'au regard de demandes encore en suspens, de nouvelles greffes seront programmées pour



le printemps prochain par les Pépinières Ritthaler en vue de pérenniser notre initiative et satisfaire ainsi les demandes encore à venir.

A propos, profitant d'une assez bonne récolte de pommes cet automne, j'ai pu en faire presser près de 100 kg par l'atelier de Jus de Fruit de Rossfeld. De l'avis de tous ceux qui ont eu l'occasion de déguster ce jus de Rhinauer Sauerapfel à teinte très rosâtre qui le démarque des jus de pommes classiques, on ne peut que le recommander aux adeptes des bonnes saveurs.

Au plaisir de partager ainsi ces démarches en faveur de la sauvegarde de notre patrimoine fruitier, Amicalement

Benoit Sittler

Je profite de la diffusion de cette circulaire pour vous informer de la diffusion prochaine d'un documentaire qu'ARTE va consacrer à nos recherches franco-allemandes sur les changements climatiques au Groenland (Xenius).

Aux dernières nouvelles l'émission est programmée pour le 25 janvier. Il n'y sera évidemment pas question de plantations de vergers, même si au rythme où vont ces changements, à terme le sud du Groenland pourrait un jour se prêter à l'installation de fruitiers. D'ici là, les pépinières Ritthaler devront peut-être se reconvertir dans la multiplication de dattiers et autres orangers...



Génération complices, vers un maintien à domicile dans la simplicité, le confort et la sécurité.

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions. Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire ou encore pour vous déplacer dans votre logement ? Le Département du Bas-Rhin vous accompagne pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Avec la mission « *Accompagnement pour le maintien à domicile des seniors* », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « *Adapt'Logis 67* » permettant d'adapter votre logement à vos besoins, et ainsi de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

N'attendez pas que survienne l'accident qui vous obligera à quitter votre logement. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos volontaires : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin, de les rencontrer lors de leurs déplacements.

Contacts

Conseil Départemental du Bas-Rhin – Secteur Habitat : logement@bas-rhin.fr

Les volontaires du Service Civique : **Portable : 07.63.43.71.48**

FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49

DECK Anaïs : 03.69.33.24.79

Un exemple d'adaptation de logement

Avant travaux



Après travaux



ACTION SOCIALE SOLIDAIRE UN GRAND MERCI !

Le résultat de la collecte en faveur de la banque alimentaire organisée au SUPER U de Boofzheim les 25 et 26 novembre 2016 est de **2360 kg**. Les denrées ont été acheminées dès lundi matin à la banque alimentaire du

Bas-Rhin. En 2015, **2580 kg** avaient été collectés.



Un grand merci aux nombreux et généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles de Boofzheim et de Rhinau qui se sont mobilisés pour mener à bien cette collecte.



Campagne de Thermographie à Rhinau !



Bon nombre de propriétaires de maison construites avant 1975 souhaitent entreprendre des travaux de rénovation afin de rendre leur logement plus confortable et plus économe. Au vu de l'ampleur et de la complexité des travaux, il est souvent difficile de faire le bon choix.

Quels sont les travaux prioritaires ? Quelles sont les aides financières mobilisables pour le projet ? Quels professionnels choisir ?

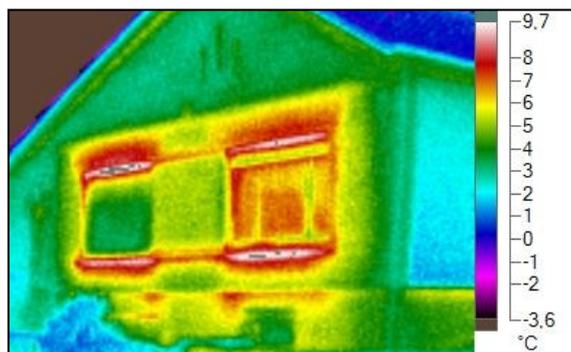
Pour mieux rendre visible les fuites de chaleur du logement, ou se rassurer sur ce qui a déjà été entrepris, la thermographie réalisée par temps froid (et quand le logement est chauffé) peut orienter les travaux à réaliser.

Cet hiver, les communes de Gerstheim, Rhinau, Wittisheim, Hilsenheim, Sundhouse et Marckolsheim s'associent à l'Espace Info Energie et au Conseil Départemental du Bas-Rhin pour proposer à un certain nombre de ménages de bénéficier gratuitement d'une photo thermique de sa maison et de conseil sur la rénovation énergétique ainsi que sur les éco-gestes.

A Rhinau, cette opération concernera les rues :

- . de l'Hôpital, . Longue,
- . Ste-Odile, . du Maire Gilliot (partie en double sens),
- . du Couvent . du Cygne
- . de la Rivière

Cette opération n'est nullement à but commercial. Elle sera mise en œuvre par deux volontaires en service civique du Conseil Départemental du Bas-Rhin, Tristan Girard et Pierre Trigon.



Les clichés seront réalisés depuis l'espace public au courant de l'hiver. Si la maison ne peut être photographiée lors du premier passage, un autre passage sera prévu. Ces clichés vous seront remis lors d'une réunion publique qui aura lieu au printemps 2017. Outre les travaux prioritaires à réaliser, les aides financières dédiées à la rénovation énergétique et les éco-gestes seront présentés.

Pour tout renseignement : 03.88.76.63.01 ou logement@bas-rhin.fr
03.88.59.86.27 ou infoenergie@ville-erstein.fr



UN MARCHÉ DE NOËL A L'ÉCOLE SCHMALAU... EN VUE DE GRANDS PROJETS

Merci à tous ceux qui se sont investis pour rendre possible ce moment de rencontre : enseignants, élèves, ATSEM, parents...

Merci à tous ceux qui se sont déplacés pour partager avec nous un moment de joie en cette fin de trimestre... et qui par leurs achats alimentent notre « tirelire à projets ».

En effet, cette année, les quatre classes élémentaires de l'École Schmalau ont projeté une classe découverte :

Les CE1 passeront 4 jours à l'Ecomusée d'Ungersheim pour découvrir les traditions et les métiers d'antan.

Les CM1 et CM2 (3 classes) partiront

pendant une semaine à Préfailles (près de Nantes) pour découvrir le milieu marin et des activités sportives spécifiques.

Divers projets seront développés aussi dans les deux classes maternelles.





L'école du Centre accueille le Téléthon.



Le Téléthon, tout le monde connaît ... sauf peut-être les plus jeunes. C'est pourquoi les enseignantes de l'école du Centre ont accepté la proposition de Mr Pabst, le Principal du Collège, de s'associer à eux pour encourager les coureurs et cyclistes du « tour d'Alsace à vélo ».



Les élèves des 4 classes ont découvert les maladies génétiques et ont été sensibilisés à l'importance du Téléthon grâce à des textes documentaires, des petites vidéos explicatives ou des discussions. Ils ont préparé des banderoles pour encourager le groupe de collégiens qui a rejoint à vélo, les coureurs et cyclistes. Les parents également se sont investis en nombre pour préparer des gâteaux.



Le 1^{er} décembre, grâce à une haie d'honneur, les enfants ont félicité les valeureux sportifs qui ont mis leurs muscles au service des maladies génétiques. Ils ont été admiratifs de la somme récoltée au Collège. Certains jeunes collégiens ont « retrouvé » leur ancienne école et leurs maîtresses.

Après une photo de groupe, tout le monde a pu se réchauffer autour d'une collation et partager un beau moment de convivialité et d'échanges.

Un grand merci à Mr Pabst de nous avoir associés à cet évènement et nous souhaitons vivement renouveler l'expérience l'an prochain.

Bravo aux Collégiens

Vive le Téléthon



JOURNEES PORTES OUVERTES

sur le thème :

« Un métier pour deux mains avec les Compagnons du Devoir »



Vendredi 27 janvier au Dimanche 29 janvier 2017
de 9h30 à 17h30

Maison de Strasbourg 12, Rue d'Obernai 67000 STRASBOURG

De véritables moments de rencontres entre les familles, la jeunesse, les métiers, les formations et les Compagnons du Devoir.

Chaque visiteur aura l'opportunité d'aller à la rencontre de la matière, des métiers et de celles et ceux qui les pratiquent au quotidien.



Bien vivre votre retraite

Du peps pour ma mémoire

CYCLE D'ATELIERS

Informations, exercices pratiques, mises en situations pour stimuler sa mémoire au quotidien

Jeudi 19 janvier 2017 à 9h00
Espace des Associations
(Ancienne école primaire)
10, rue des Anémones à GERSTHEIM

Pour tout renseignement complémentaire et inscription :

Association Atout Age Alsace :
☎ 03 89 20 79 43

ou la Mairie de GERSTHEIM
☎ 03 88 98 30 20



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



Au travers de leur politique d'action sociale, les caisses de retraite ont signé une convention "la retraite pour bien vieillir", formalisant l'offre commune interrégimes pour la prévention et la préservation de l'autonomie.

En Alsace, c'est l'Association Atout Age Alsace, qui regroupe les caisses de retraites (Carsat - MSA - RSI) et les différents partenaires afin de mener des actions diversifiées en faveur de la prévention du vieillissement sur l'ensemble du territoire.

Les Ateliers

"Du Peps pour ma mémoire"

se dérouleront à l'Espace des associations,
10 rue des Anémones à Gerstheim.

Ils ont pour objectif la sensibilisation à l'importance de la stimulation de la mémoire dans la vie quotidienne

Dates des ateliers : du 19 janvier au 11 mai
2017, les jeudis de 9h00 à 11h00.

Parents, parlons-en !

Rencontre thématique organisée par l'AGF de Rhinau

Comment parler aux enfants pour qu'ils écoutent, écouter pour qu'ils vous parlent...

Christel BRICKA
Animatrice et éducatrice spécialisée

Face aux crises de colères, aux pleurs, aux multiples situations de la vie quotidienne qui génèrent souvent des conflits, comment pouvons-nous, partagés entre autoritarisme et laxisme, favoriser des relations parents-enfants apaisantes ? Comment transmettre nos valeurs éducatives dans le respect de chacun ?

Vendredi 13 janvier 2017 à 20h

MJAT - 35, rue du Rhin
(Bâtiment de l'Office de Tourisme)

RHINAU

ENTREE LIBRE

Renseignements :
AGF du Bas-Rhin
11, rue du Verdon
67100 STRASBOURG
03 88 21 13 80
siege@agf67.fr



JETER ? ! PAS QUESTION ! VENEZ APPRENDRE GRATUITEMENT A REPARER VOS OBJETS

Petit électroménager • vélo • vêtements •
petit mobilier • couture • conseils divers

Premier « Repair Café » à Rhinau
Le samedi 18 mars de 10h à 12h / 13h30 à 16h
À la Salle Jeanne d'Arc
www.repaircafe-hahnenberg.fr



Prochaine édition du

SALON REGIONAL FORMATION EMPLOI

27 ET 28 JANVIER 2017

Parc des Expositions de Colmar

Ouvert à tous les publics, (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, professionnels), il a pour objectif d'aider les visiteurs à trouver leur voie, à décrocher un emploi ou encore à rebondir professionnellement.

Pour la saison 2017, EUROPA PARK recrute des :

- Employés (H/F) pour les attractions, dans la restauration et l'entretien du parc
- Vendeurs (H/F)
- Réceptionnistes (H/F), Serveurs (H/F) et Cuisiniers (H/F) pour l'Hôtel Resort
- Employés à temps partiel (H/F) dans différents domaines.

On peut postuler dès maintenant sur :

www.europapark.de/jobs ou au 00 49 78 22 77 15 444

Après validation de la candidature, un rendez-vous individuel sera fixé pendant les journées de l'emploi (du 26 au 28 janvier)



Des conseils simples à suivre sur toute la ligne !



Loisirs nautiques ou aériens, pêche, travaux agricoles, chantiers ou encore élagage d'arbres... autant d'activités à risque si elles sont pratiquées près des ouvrages électriques.

Restez éloignés des ouvrages électriques.

Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué sur votre facture d'électricité.

Le danger existe également à proximité d'une ligne électrique. En effet, vous pouvez alors provoquer un arc électrique (appelé « amorçage ») et entraîner une électrocution.

Un seul mot d'ordre : pour les loisirs, comme pour le travail, restez à distance !

Quels sont les ouvrages électriques concernés ?

→ les transformateurs et les postes électriques, les lignes aériennes et souterraines, les coffrets électriques.

Quelles sont les principales situations à risque ?

- Pratique de sports aériens ou de loisirs en extérieur, pratique de la pêche
- Utilisation d'un engin de grande hauteur (nacelle, grue), manutention d'objets de grande longueur
- Élagage et abattage d'arbres, creusement d'une tranchée
- Travaux sur façade ou sur toiture (échafaudage), bricolage

La sécurité, c'est aussi savoir intervenir en cas d'accident.

Si, malgré tous ces conseils, un accident survenait, voici par ordre chronologique les mesures à prendre :

- Interdisez l'accès pour prévenir un autre accident.
- Pour éviter d'être vous-mêmes électrisés/électrocutés, ne touchez pas les personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique.
- Alerte en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).
- N'oubliez pas : ne touchez pas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol.



Animation de Noël, 18 décembre 2016

Arrivée du Christkindel



jcs



jcs

Pour la 2ème fois, la Place Jehl a été le décor idéal de l'animation de Noël proposée par l'ASLCR, en partenariat avec la ferme AGF. Tout l'après-midi, les visiteurs ont pu flâner de stand en stand, assister aux animations proposées par les Associations de Rhinau, circuler de la Place Jehl jusqu'à la Ferme AGF qui proposait des ateliers de découverte ainsi qu'une crèche vivante. A la tombée de la nuit, le Christkindel est arrivé en barque, pour la joie des enfants.

MERCI A TOUS !



Bonne et heureuse Année 2017



Photo : JJ.SCHWARTZ

INFOS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE ET PERMANENCES

Mairie (☎ 03.88.74.61.31) :

lundi et mercredi : 8h - 12h
mardi et jeudi : 8h - 12h et 14h - 18h
vendredi : 8h -12h et 14h - 17h

Les samedis matin de permanence sont le premier samedi du mois, sauf s'il est férié. Pour les prochains mois les dates sont : 4 février, 4 mars

Maire : sur rendez-vous à convenir
1er Adjoint : sur rendez-vous à convenir

Bibliothèque intercommunale (☎ 03.88.74.88.45)



Lundi 09h - 11h
Mardi 16h - 18h
Mercredi 14h - 16h
Vendredi 17h - 19h
Samedi 10h - 11h30

Assistante sociale

uniquement sur rendez-vous au .03 69 33 22 00

AOK Ortenau (à la CPAM de Sélestat)

1er et 3ème vendredis du mois, de 13h à 16h.

UNIAT : Permanence le 3^e vendredi du mois, 16h -17h

CARSAT (en **Mairie d'Erstein**) (☎ 08 21 10 67 67)

les 1er , 2ème et 3ème mercredis, uniquement sur rendez-vous

CAF (en **Mairie d'Erstein**), tous les jeudis de 14 à 16h

CAF (**Sélestat**), du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 8h30 à 12h

Service des Eaux et de l'Assainissement

Pour toute intervention d'urgence

pendant les heures ouvrées ☎ 03 88 74 41 41
en dehors des heures ouvrées ☎ 03 88 19 97 09

Office de Tourisme, 35 rue du Rhin 67860 Rhinau
03 88 74 68 96 rhinau@grandried.fr

Janvier

Fermé

Février-Mars

Lu-Ma-Je-Ve : 10h-12h et 14h-17h

Horaires du Bac de Rhinau-Kappel

	Lundi-Vendredi	Samedi, dimanche et JF
10.01-31.03	5h30 -19h	7h-19h

Dates de parution de Rhinau-Infos

Rhinau-Infos paraît tous les deux mois (mois impairs) et est distribué **le deuxième vendredi du mois.**

Si vous souhaitez faire paraître un article, une information, nous vous demandons de nous donner tous les éléments **sur clé USB ou via Internet :**

communication@ville-rhinau.fr

au plus tard à la fin du mois précédant la parution du bulletin d'information, et si possible bien avant, pour éviter les rushes de dernière minute.

Merci d'avance !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES

Janvier 2017

- 14 Crémation des sapins –TCR - Stade
- 14-15 Journée découverte aéromodélisme-AIR-Salle polyvalente
- 28-29 Théâtre alsacien—Cercle théâtral-Salle Jeanne d'Arc
- 28 Soirée « Johnny Legend »- FC Rhinau Club House

Février 2017

- 11 Théâtre alsacien—Cercle théâtral-Salle Jeanne d'Arc
- 26 Tournoi Badminton-Loisirs - ASBE Salle polyvalente

Mars 2017

- 10 « DZAA », spectacle des Régionales ASLCR, Salle Jeanne d'Arc
- 11 Carnaval - Rhinau Schalmeien
- 18 « Repair Café » - ASLCR - Salle Jeanne d'Arc
- 18 Soirée « Harengs » - Amicale des Sapeurs pompiers - Salle polyvalente
- 26 Sortie de printemps - Rhinau Rhin Ried
- ?? Soirée « Carpes frites » FC Rhinau - Salle Jeanne d'Arc

Avril 2017

- 24-30 Rencontres musicales du Rhin - Ecole intercommunale de musique et ASLCR
- 30 Balade des sources - Aviculture de Rhinau

ORDURES MÉNAGÈRES (RENSEIGNEMENTS)

COMCOM 3,Rue de l'Hôtel de Ville Rhinau ☎ 03 88 58 51 11
Poubelle et ramassage : SMICTOM ☎ 03 88 92 27 19

Déchetterie intercommunale

Papier et cartons, bois, ferraille, gravats, électroménager, végétaux, batterie, piles, tubes néons, verre, huile de vidange et de friture, vêtements et chaussures, peintures, solvants et produits phytosanitaires

Horaires d'ouverture lundi, mercredi, vendredi, samedi du 1er mars au 31 octobre de 8h à 12h et de 13h à 18h du 1er novembre au 28 février de 8h à 12h et de 13h à 17h

Objets encombrants

déchetterie ou enlèvement sur rendez-vous
appel gratuit au N° Vert 0800770413
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Vieux papiers : prochain ramassage le 1er avril 2017
Les bennes seront accessibles Place Jehl et dans la cour de l'Ecole Schmalau du vendredi 16h30 au lundi 8h.

Directeur de la Publication : Jean Paul ROTH, Maire
Hôtel de Ville 1 place de l'Hôtel de Ville
67860 RHINAU